



Déclaration préalable CDEN du 15 avril 2014.

Avec le pacte de responsabilité, que le nouveau gouvernement est chargé de mettre en œuvre, ce sont toujours 50 milliards de restrictions budgétaires qui vont être mises en place. Comment croire que notre ministère pourrait passer à travers. Cela pourrait se traduire par le gel, l'annulation de milliers de créations de postes, le maintien du gel du point d'indice, les menaces sur les promotions...

Pour le Jura, alors même que vos prévisions, Monsieur l'inspecteur d'académie, font état de 980 élèves supplémentaires (dont 544 enfants de 2 ans), il n'y aura pas de création de poste. Ainsi la moyenne des classes du Jura (hors CLIS) passera de 22,65 à 24 élèves par classe. Et ce, malgré votre choix de ne pas appliquer les seuils strictement pour les fermetures. Par contre à plus de 27 de moyenne, des ouvertures ne sont toujours pas envisagées. De plus les créations de postes pour le dispositif « plus de maîtres que de classe » se sont faites sans concertation des équipes, sans qu'un projet ne soit défini en amont, comme vous l'exigez pour prendre en compte les 2 ans. Vous avez agi de même pour le transfert de la CLIS de l'école Brassens à Lons sur d'abord Montmorot puis Briand à Lons sans concertation des équipes.

Pour la FSU il faudrait dans l'urgence plus de 200 postes : pour qu'il n'y ait pas de classe à plus de 25 (20 en éducation prioritaire), que les 2 ans puissent être accueillis dans de bonnes conditions, que tous les élèves puissent bénéficier de l'aide d'un RASED complet, que les remplacements soient tous assurés par des titulaires. Sur ce point, la FSU dénonce le recours éventuel à des contractuels pour assurer ces missions, ce qui représente un recul pédagogique pour les élèves et un recul social.

Sur le dossier des rythmes, alors que nous demandions la réécriture du décret, il aura fallu attendre le départ du ministre pour qu'il puisse y avoir évolution sur ce dossier. Il ne faut pas que le nouveau ministre se contente de donner du temps, il faudra aussi qu'il revienne sur les conséquences de ce décret en termes de concurrence public/privé, de laïcité, de gratuité, de territorialisation... Nous continuons à demander la réécriture de ce décret.

En ne se donnant pas les moyens d'une société plus juste, plus solidaire, permettant à tou-te-s de vivre dignement (avec un emploi, un salaire, un logement ...), en s'arcbutant sur une politique d'austérité, le Président de la République crée le terreau qui permet la poussée des idées d'extrême droite.

Il est urgent d'en finir avec cette politique. Cela passe par la création d'emplois, par des salaires décents, et nous serons en grève le 15 mai pour le dire, par des mécanismes de solidarité renforcés et pour ce qui nous concerne aujourd'hui le développement d'un service public d'éducation, laïque, gratuit, de qualité, de proximité qui permette à tous les enfants de réussir.